



AVIS DE VACANCE DE POSTE

dans les établissements hospitaliers

de la Nouvelle-Calédonie

N° CDTF 0460 140 du 11/07/2017

LOCALISATION DU POSTE	DESCRIPTEUR DU POSTE
Collectivité : Centre hospitalier territorial (CHT) Centre Bourail Service : Gynécologie-obstétrique Site : Méropole de Bourail - Bourail	Niveau du poste : Praticien hospitalier Cadre : Praticien des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie Délais des candidatures : 10 septembre 2017 Poste à pourvoir : Dans les meilleurs délais
RECRUTEMENT PAR VOIE STAGIAIRE (intégration ou affectation) Pour ce poste, les candidats devront remplir les conditions prévues par la délibération n° 1382/P du 05 mars 2014 portant statut des praticiens des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie.	
PROFIL	
Titres et diplômes hospitaliers requis - Titres des CHU en médecine - Titres des CHU en gynécologie-obstétrique - Médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique, ancien interne des hôpitaux ou ancien chef de clinique des universités complété au moins deux ans de service effectif en cette qualité	
Titres et diplômes hospitaliers souhaités - Qualification en gynécologie-obstétrique - DI en échographie gynéco-obstétricale	
FONCTIONS ET MISSIONS ASSUMÉES	
- Participation à l'ensemble des activités du service de gynécologie-obstétrique - Participation à la continuité du service et à la supervision des soins (gynéco-obstétriques) et à l'activité d'urgence (accouchés) - Collaboration aux réunions cliniques et aux réunions disciplinaires par le service au sein des autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie, en particulier au centre hospitalier de Bourail (maximum 1 réunion par an) - Activité plus particulièrement dédiée au sein de l'unité de grossesse à tout risque, en explorations fonctionnelles obstétricales, en échographie obstétricale et en diagnostic prénatal - Participation à l'enseignement et notamment à la formation échographique des sages-femmes et des médecins - Animation des nuits multidisciplinaires de diagnostic prénatal, des nuits obstétrico-pédiatriques - Participation à l'activité de soins prénatal	